

Investissement Canada—Loi

Motion n° 23

Qu'on modifie le projet de loi C-15, à l'article 10, en retranchant les lignes 7 à 12, page 6.

[Français]

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry) propose:

Motion n° 24

Qu'on modifie le projet de loi C-15, à l'article 10, en retranchant les lignes 47 à 50, page 6, et les lignes 1 et 2, page 7.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry) propose:

Motion n° 25

Qu'on modifie le projet de loi C-15, à l'article 10, en retranchant les lignes 3 à 50, page 7, et les lignes 1 et 2, page 8.

[Traduction]

—Avant d'aborder directement la question des amendements à l'étude, monsieur le Président, je crois utile de souligner le fait que le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) a annoncé à la Chambre son intention d'imposer la clôture. Il faut dire que le ministre n'a jamais eu la réputation de prendre des gants au Parlement. Lui qu'on surnommait «Sinc le sabreur» mérite désormais de s'appeler «Sinc le sournois». Il s'abrite derrière son imposante majorité parce qu'il a peur, comme le gouvernement, de faire front...

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: ... peur d'affronter la vérité parce qu'ils savent que c'est un mauvais projet de loi qui ne se justifie pas sur le plan économique.

M. Towers: Vous êtes sûrement le moins bien placé pour faire ce genre de remarque.

M. Axworthy: Nous avons probablement affaire à la pire sorte d'autoritarisme qui soit quand un gouvernement s'abrite derrière sa majorité, interrompt le débat et empêche la population de savoir exactement quelle est la situation et quelles seront les conséquences d'une mesure législative.

Que sont devenues les magnifiques vertus que défendaient les députés conservateurs, à l'époque où ils étaient dans l'opposition, quand nous avons imposé la clôture après 40 jours de débat sur le projet de loi sur le transport du grain de l'Ouest? Après cinq jours de débat sur le projet de loi à l'étude, le gouvernement conservateur juge utile de mettre une sourdine à ce débat public, animé et crucial, sur une question dont dépend le bien-être économique de millions de Canadiens. Cela montre à quel point nous avons un gouvernement infect. Les députés du parti gouvernemental ont peur de défendre leurs convictions et leurs droits.

Les Canadiens ne tarderont pas à prendre les députés mielleux d'en face pour ce qu'ils sont. Ils sont même incapables de défendre leur propre mesure législative, ou alors c'est qu'ils manquent de volonté ou de motivation.

Cela ne se manifeste nulle part plus clairement que dans ce groupe d'amendements que nous proposons. Nous visons ici un article du projet de loi portant sur les exemptions, c'est-à-dire sur les catégories d'entreprises ou d'activités qui sont tout à fait exemptées de toute forme d'avis ou d'examen. Elles ont pleine liberté. Elles n'ont même pas besoin d'inscrire leurs investissements auprès d'Investissement Canada. Permettez-moi de préciser pour la gouverne, sinon l'approbation des députés d'en face ce que cela signifie au juste. Par la motion n° 24

que nous avons proposée, nous laissons entendre qu'il serait presque criminel de la part du gouvernement d'exempter de tout avis les transactions étrangères ayant trait à des ensembles immobiliers. Le gouvernement actuel accorde une exemption à toute entreprise étrangères qui investit dans le logement locatif, soit dans la location de logements.

Il y a un an tout au plus, quelque 13,000 locataires de la ville de Toronto ont été avisés peremptoirement de quitter leurs logements et de déménager du jour au lendemain dans la célèbre affaire Seaway-Greymac. Les principaux exploitants étaient un groupe de sociétés à numéros qui étaient immatriculées dans le merveilleux pays qu'est pour la libre entreprise le Lichtenstein. En vertu de ce projet de loi, ce groupe de sociétés à numéros ne sera absolument pas tenu d'aviser Investissement Canada de ses intentions ni de son désir d'acquérir des biens immobiliers au Canada. Vous rendez-vous compte que nous allons exempter de la moindre forme d'avis et d'examen toute une catégorie d'investissements touchant peut-être un des domaines les plus importants et les plus délicats pour les Canadiens, c'est-à-dire le logement? C'est là l'objet de ce projet de loi. C'est difficile à croire, monsieur le Président. J'imagine que les 13,000 locataires, qui ont fait face l'an dernier aux pires conséquences de la comédie et des manœuvres de sociétés à numéros immatriculées à l'étranger, ne trouveront pas tellement amusant que leur nouveau gouvernement, celui pour lequel ils ont peut-être voté, renonce à exiger des garanties dans le domaine de l'immobilier.

Mon collègue a maintes fois soutenu que le gouvernement était vraiment préoccupé par le logement locatif. Nous constatons à quel point il l'est dans ce projet de loi sur Investissement Canada. Je ne dis pas que le gouvernement devrait examiner toutes les transactions. Les transactions immobilières n'ont même pas à faire l'objet d'un avis ou à être enregistrées. N'importe qui peut acheter un groupe de copropriétés dans le centre-ville de Vancouver, de Toronto ou de Winnipeg, passer le genre de marché louche qu'on a vu dans le cas de l'affaire Seaway-Greymac, mettre les locataires sur le trottoir, et le gouvernement pourra alors prétendre qu'il n'en savait rien, qu'il n'avait aucune responsabilité. Pourquoi? Parce que le gouvernement exclut cette catégorie de la portée du projet de loi sur Investissement Canada.

Comment nos vis-à-vis peuvent-ils considérer cette mesure comme un bon projet de loi? Comment peuvent-ils prétendre protéger les intérêts des Canadiens alors qu'ils ouvrent la porte grande ouverte aux transactions en gros dans le domaine du logement sans imposer certaines responsabilités à l'investisseur étranger ou à l'investisseur canadien qui désire utiliser un bureau étranger pour cacher certaines transactions louches comme nous l'avons vu dans l'affaire Seaway. Je n'invente rien. Cette affaire a fait la première page de tous les journaux pendant quatre ou cinq semaines. L'ancien gouvernement conservateur de l'Ontario—d'après les nouvelles de 21 h.—a été placé dans une situation des plus embarrassantes à la suite de cette transaction. Pourtant, voici le nouveau gouvernement Mulroney, grand défenseur des intérêts canadiens, qui ne s'intéresse même pas à ce genre de transaction.